

## Les feuilles d'automne...

### Rencontre

**Les gens de Sergy :**  
**Roger DELACHENAL**



Le Président du  
**COMITÉ DES FÊTES**  
nous présente les  
activités de son équipe !

Page 12

Ce mois-ci dans **Sergyinfos**...

**Agenda :** Le concert de la Sainte-Cécile - La Saint-Nicolas

**À noter :** Le marché de Noël

**Dossier :** La TNT et le service public ?

**Zoom :** Asermetal

**Rétrospective :** L'accident du train - Les baptêmes en hélico - Les manifestations, etc.

Sommaire page 2

Page 2

**Edito - Infos pratiques**

Page 3

**À noter :** Le marché de Noël  
**Les sources de Sergy (fin)**

Page 4

**Dossier :** La TNT et le service public

Pages 5-6-7

**Galerie photos :**  
Le déraillement - Baptêmes de l'air - Les manifestations

Page 8

**Le "Quart d'Heure Gessien"**

Page 9

**Divers :** Travaux - La Semaine du goût - Le centre sportif

Page 10

**Zoom :** Asermetal

Page 11

**Mairie :** La gazette du Conseil - Offre d'emploi - Urbanisme...

Page 12

**Rencontre :** Roger Delachenal

**Numéro 46** - novembre 2011

# édito

le Mot du Maire



**V**otre bulletin municipal permet au conseil municipal et aux associations de vous informer en retraçant une partie de leurs activités et de leurs projets, avec cette fois une place pour les rétrospectives comme celle de l'alimentation en eau de Sergy au siècle dernier ou les reportages photos toujours appréciés.

Sergy doit faire face comme ses voisines gessiennes à de nombreuses demandes d'équipements et de services : les exigences de populations plus urbaines, l'afflux de population dans le Grand Genève et la nécessité de saisir des opportunités nécessitent d'arbitrer parmi des demandes qui augmentent plus vite que les ressources. Le coût des investissements en cours ou à venir que vous découvrirez ci-dessous (3 classes supplémentaires à l'école, des jeux d'enfants, des aménagements de voirie, l'aménagement de bâtiments pour accueillir commerce et services, l'acquisition du centre sportif, etc...) dépasse de loin les ressources d'une seule année, d'où la recherche de partenariats pour partager les coûts lorsque cela est possible. Il faut en outre penser aux réserves foncières qui permettront demain ou après-demain d'accueillir de nouveaux habitants sans étendre, ou presque, la "tache urbaine" et de mieux maîtriser l'urbanisme communal. Ici aussi, le partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de l'Ain est indispensable, en finançant les acquisitions pendant 4 à 8 ans, voire plus.

Ce bulletin contribue à notre culture locale commune, à notre "vivre ensemble". Aussi je vous invite à le lire ou le parcourir jusqu'au bout, en souhaitant à toutes et à tous une excellente fin d'année. D'ores et déjà, je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra à 18h30 le mercredi 11 janvier 2012.

**Denis Linglin**, Maire

## INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

### Numéros d'urgence

**Médecins de garde :** composez le 15

**Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17

**Pompiers :** composez le 18

**Ambulances :**

04 50 41 52 53 ou 04 50 41 53 20

**Hôpitaux :**

Ambilly : 04 50 87 47 47

Annemasse : 04 50 95 41 41

St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11

La Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

### Pharmacies de garde

appelez le service



### Mairie

**La Mairie de SERGY vous accueille**

Lundi : 14h-19h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

**Coordonnées :**

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Courriel : [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Site Internet : [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

## Novembre

Le **26** : Concert de la Sainte-Cécile  
par l'Harmonie du Crêt de la Neige

## Décembre

Les **2, 3 et 4** : Week end de la Saint-Nicolas  
par la Jeunesse de Sergy

Le **8** : Forum "Photographie Digitale"  
Salle annexe de la Mairie

Le **16** : Arbre de Noël du Sou des écoles  
par le Sou des écoles.

Le **18** : Marché de Noël  
par le Comité des fêtes

## Janvier 2012

Le **11** : Cérémonie des vœux

# à noter

**MARCHÉ DE NOËL**  
par le Comité des fêtes

**Dimanche 18 décembre**  
**dès 10h00**  
**salle de la Calame**

Repas de midi  
et spécialités locales diverses

## LES SOURCES DE SERGY (FIN)

**D**e tout temps, à Sergy comme partout dans le monde, l'eau a été une nécessité et un bien précieux et aujourd'hui plus que jamais il faut être vigilant et préserver cette source de vie. Sergy a passé toute son histoire, et la vie de ses habitants autour de ses ressources en eau.

La Tatte : un seul bâtiment à l'époque était également alimenté par un puits et le ruisseau du Marais. Vers les années 1930/35, par convention, la famille Beauvois a fait don à la commune de Sergy du trop-plein de son captage de Fossiaux, ce qui décida la commune à faire un captage sur les terrains 'Laracine' contre un droit d'eau, ceci permettant d'obtenir un débit suffisant pour l'époque et ce sans réservoir de compensation. On obtint ainsi un bouclage sur la colonne d'eau de des-



Le lavoir de Sergy

serte de Sergy-Haut, via Bourbonne, mais avec une pression égale à 500 grammes au niveau du chemin des Granges. Le développement, les besoins, la qualité sanitaire engageront la commune à trouver de nouvelles ressources. Ce fut la période des sondages, l'installation d'un puits en Fossiaux, d'une station de pompage. Sans oublier l'achat de terrains, y compris pour la zone de protection des captages. La construction et la conduite d'alimentation dans un réservoir de 600 m<sup>3</sup> aux 'Trompettes' et la distribution à partir de cet édifice situé 120 mètres au-dessus des puits, ce qui équivaut à une pression de 12 bars entraînant la pose de réducteurs de pression sur le parcours de distribution.

Dans la même phase, la construction d'un réservoir de 600 m<sup>3</sup> en Fossiaux permet d'alimenter sans pompage tout le village avec des bouclages allant jusqu'au pont de l'Allondon de Crozet, avec la desserte de Crozet et jusqu'au pont sur l'Allondon en limite de Sergy/St-Genis.

En 1988, la Commune participe et adhère au syndicat de distribution d'eau de "Pré-Bataillard". La distribution, dès la mise en service, condamne le captage de Fossiaux, un plus pour le Fion, mais également pour la source de Bourbonne.

Ne perdons pas de vue ces points d'eau, entretenons-les. La gestion de l'eau jusqu'au passage aux services fermiers était assurée par la Commune, un travail permanent, ingrat, assuré sans appui technique, avec le dévouement de quelques personnes pour qui le temps passé au service des abonnés a été sans commune mesure.

*Vous aussi, vous voulez diffuser une information, raconter votre histoire ou celle d'un proche dans Sergy Infos ou sur le site Internet [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr) ?*

*Vous souhaitez participer à l'élaboration du prochain numéro ? Contactez-nous par e-mail à [communication@sergy.fr](mailto:communication@sergy.fr)*

## La TNT: service public payant ?

Depuis le 14 juin, les habitants de treize communes du Pays de Gex (dont Sergy) qui recevaient la TNT par une antenne râteau ne reçoivent plus aucune chaîne de télévision. Le CSA annonce officiellement en octobre que le Pays de Gex est devenu une 'zone blanche' en matière de réception de la TNT...

**C**oncrètement il ne s'agit pas d'une zone blanche mais plutôt d'une zone noire pour les écrans de nos téléviseurs.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la TNT ne sera donc pas accessible sans investir dans du matériel supplémentaire ou des abonnements coûteux chez des fournisseurs d'accès Internet. On est passé sans en avoir l'air à la télévision de service public payante pour la région du Pays de Gex.

Il apparaît dès lors qu'il est inutile d'espérer voir les choses s'arranger et d'attendre que d'hypothétiques changements interviennent dans les fréquences des émetteurs de la région avant de passer à la caisse.

Il existe heureusement des alternatives à l'antenne râteau, mais elles occasionnent toutes des frais supplémentaires pour le téléspectateur :

- 1) l'achat d'une parabole TNT qui remplacera l'antenne râteau, mais il faut savoir que si vous avez plusieurs téléviseurs, vous devrez acheter des paraboles à 'têtes multiples' selon le nombre de téléviseurs dans votre foyer ;
- 2) l'inscription chez un "provider" pour bénéficier de la réception TV par l'ADSL ou la fibre optique. Pour ceux qui ne sont pas déjà inscrits et abonnés à un service Internet, ceci entraîne naturellement des frais d'installation et nécessite la souscription à un abonnement mensuel que ne couvrent évidemment pas les 250 euros proposés par le CSA.

Vous pouvez relire l'édition d'octobre 2010 du bulletin municipal qui donnait le mode d'emploi pour l'accès à la fibre optique dans Sergy.

Qu'en est-il des personnes qui pour des raisons variées ne souhaitent pas s'abonner à un service Internet ? Elles n'ont qu'un seul choix, celui de passer par l'antenne parabolique.

Le CSA annonce que les 250 euros seront remboursés à ceux qui fourniront une quittance de facture acquittée de l'installateur d'antennes paraboliques, avant le 15 décembre 2011, autant dire mission impossible, les installateurs étant dans l'incapacité de répondre à toutes les demandes qui affluent déjà ! Il est évident en outre, que cette somme ne couvrira pas le véritable coût des transformations engendrées par une nouvelle antenne.

Autre piège : si vous avez modifié votre installation ou souscrit à un abonnement Internet avant le 14 juin 2011, vous n'aurez pas droit à la subvention de 250 euros pour n'avoir pas été victime d'une discontinuité de service !



*Pas si gratuite que ça, la TNT...*

On peut se demander comment réagiront les personnes âgées dont la télévision est un des rares plaisirs qui leur restaient, et qui depuis le mois de juin ne reçoivent plus aucune chaîne du service public ? Que comprendront-elles à la proposition d'un abonnement "triple play"...?

Lors d'une réunion au Conseil communautaire, les Gessiens ont interpellé leurs élus ! "Jusqu'à quand allons-nous rester zone sinistrée sans pouvoir prétendre à la télévision gratuite comme dans le reste du territoire ?"

Il leur a été répondu que : *la date limite du 15 décembre faisait partie du décret d'application et pas de la loi, cette date est donc amendable. France Télé Numérique va faire remonter la demande pour un report de date, qui sera relayée également par notre député Etienne Blanc, ce qui laissera un peu de temps pour élaborer et mettre en œuvre une solution alternative.*

D'ici là, si vous receviez la télévision par une antenne râteau, renseignez-vous sur les antennes paraboliques et ne perdez pas trop de temps à vous la faire installer, sinon renseignez-vous auprès de votre fournisseur d'accès Internet, certains d'entre eux font déjà des offres avec une réduction de 250 euros pour les nouveaux abonnés à la fibre optique. Vous trouverez les formulaires de demande de subvention pour les 250 euros à la Mairie.



# Où est le chef de gare ?

En juin, grosse attraction avec le déraillement d'un train de marchandises juste avant le passage à niveau de la rue du Jura. Pour une fois, les vandales qui sévissent nuitamment dans Sergy n'y étaient pour rien !



Il aura fallu 10 jours pour enlever le wagon accidenté et refaire la voie

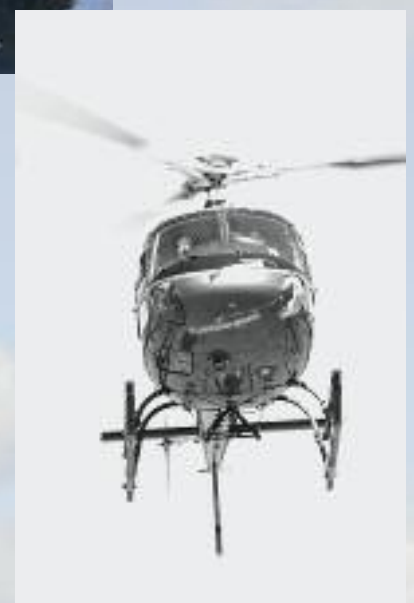


*Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)*



# L'automne en images

Autre grosse attraction, le 10 septembre, les baptêmes de l'air en hélicoptère, organisés pour la deuxième année consécutive par le Comité des fêtes, grâce auxquels plus d'une centaine de participants ont pu admirer leur maison vue du ciel.



# L'automne en images

L'automne a vu beaucoup de manifestations dont certaines, comme la journée du boudin et le 'tire de billons' qui semblent rencontrer de plus en plus de succès auprès des habitants de Sergy,

Le tire de billon, toujours plus populaire



La journée du boudin



La nouvelle présidente du Crêt des Arts accueille le public et les artistes pour cette édition.



L'édition 2011 du Prix de la Municipalité s'est déroulée sur le terrain de la pétanque. Elle a pu compter sur l'élite de la discipline et le concours s'est naturellement terminé fort tard dans la nuit !



Bernard Pirollet a permis au public présent de s'initier à la technique de la sculpture.



La traditionnelle commémoration du 11 novembre au monument aux morts de Sergy.

Concert devant une salle de la Calame comble, Fanny et Yann ont eu droit à une standing ovation !



# Théâtre



À l'instigation de la Sergym, la compagnie le "Quart d'Heure Gessien" vient, depuis quelques années, nous régaler avec un répertoire de comédies actuelles qui font trembler les planches de la salle de la Calame. Nous avons rencontré le directeur de la troupe, Thierry Nicod.



**Q. : Comment a démarré 'Le Quart d'Heure Gessien' ?**

**T.N. :** Mon épouse, Dominique Gueritey et moi-même sommes à l'initiative de la création de la troupe, il y a quelques années.

**Q. : ...et pour le choix de votre répertoire ?**

**T.N. :** Nous allons chaque année passer un week-end à Paris pour y découvrir les pièces qui s'y jouent. Personnellement je découvre trois pièces en deux jours. Ensuite on en discute et c'est comme cela qu'on détermine la pièce qui sera interprétée. On entre en répétition au mois de mars et on démarre la tournée en octobre. Dans le cas de "Toc Toc" nous n'avons reçu les textes qu'en juin, ce qui nous a obligé à travailler d'arrache-pied pour être prêts en octobre.

Dans un premier temps on s'était fixé sur des pièces plutôt connues afin d'attirer le public qui ne nous connaissait pas.

On a donc joué 'Le dîner de con' pour commencer, puis nous avons décidé de jouer des pièces un peu moins connues mais de qualité qui nous plaisaient, on a donc joué l'année dernière 'Les amazones' et cette année après avoir vu "Toc Toc" à Paris, on a décidé de la reprendre.

C'est une pièce marathon de deux heures quinze pendant lesquelles on reste sur scène sans pouvoir en sortir ni reprendre son souffle.

Lorsqu'on veut jouer une pièce, il faut s'assurer que les droits sont disponibles et nous nous adressons à un organisme central, la SACD, qui nous dit si oui ou non la pièce est protégée, elle propose alors à l'auteur de nous autoriser à jouer sa pièce.

Laurent Baffie avait donné les droits pendant un an ou deux, mais depuis il les a revendus à une autre société. De ce fait, dès le premier janvier 2012, on ne pourra plus jouer "Toc Toc", toutes les demandes sont en renégociation et nous sommes parmi les derniers à avoir obtenu le droit de la jouer.

**Q. : Comment rentre-t-on dans une troupe de théâtre comme la vôtre ?**

**T.N. :** Il faut reconnaître que c'est un peu un club fermé, il n'y a pas d'annonce de recrutement, mais chaque année des gens viennent me demander de faire du théâtre.

Je ne ferme jamais la porte, mais une fois que je leur ai expliqué que pour être comédien, ils devront s'engager, et ceci sans aucune exception, à consacrer deux soirs par semaine du mois de mars au mois d'octobre, et ensuite tous leurs week-ends du premier octobre au premier week-end de décembre, leur enthousiasme semble s'éteindre quelque peu !



Plus de photos sur le site [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)



# Divers

## La Semaine du goût

À l'occasion de la Semaine du goût, nous sommes allés à la découverte du métier de boulanger, coiffés de notre toque « C'est moi le chef » le jeudi 20 octobre 2011.

Monsieur Lilian Duchamp, le boulanger de Sergy, a pris le temps de nous expliquer les différentes étapes de fabrication du pain. Nous avons pu découvrir l'ensemble du matériel nécessaire à cette fabrication.

Nous avons aussi échangé sur le métier de boulanger, métier difficile et exigeant malgré l'évolution du matériel depuis quelques années.

Nous remercions vivement M. Lilian Duchamp, qui nous a réservé un très bon accueil et nous a communiqué sa passion. La dégustation du pain, à l'école ensuite, a été très appréciée.

Merci encore !



Les élèves de la classe de CM1 de Sergy et leur maîtresse Nathalie Chênoz

## Du nouveau du côté du "Centre sportif"

Depuis de nombreuses années, la Municipalité de Sergy essayait de récupérer l'ancien centre sportif de la Swissair, situé sur la route d'Harée.

Ces derniers mois, un accord est parvenu avec l'actuel propriétaire en vue du rachat des bâtiments, les terrains étant propriété de la commune de



Sergy. Les communes de Crozet et de Chevry se sont montrées intéressées à participer à ce rachat afin d'en faire un centre sportif intercommunal.

L'affaire est en bonne voie et devrait être conclue d'ici à la fin de l'année. Nous espérons que dès l'été prochain nos trois communes pourront y organiser des activités et des manifestations sportives, ou non !

## TRAVAUX EN COURS OU À VENIR

- **Rue de la Montagne:** au moment où ce journal sera sous presse, les travaux d'enrobage devraient être terminés, ainsi que le trottoir qui remonte jusqu'à la hauteur des immeubles du Château des Bains pour rejoindre l'existant.
- **Avenue du Jura:** si les budgets le permettent, nous allons créer un trottoir sur la descente de l'avenue du Jura côté droit, en espérant pouvoir démarrer les travaux mi-2012, voire à l'automne 2012.
- **Extension de l'école:** ces travaux démarreront en 2012. Nous allons engager des travaux à l'étage, le but étant d'y aménager trois classes. Ce sera principalement de l'aménagement intérieur, revêtement de sol, cloisons, plafonds, électricité, chauffage.
- **Le Crêt de la Neige:** en parallèle avec le chantier de l'école, nous allons aménager, dans l'ancienne auberge, des appartements à l'étage, en collaboration avec le bailleur social Sollar. Nous nous réserverons une partie du bas de l'ancien hôtel pour y installer la bibliothèque municipale, avec une salle de lecture, qui seront plus accueillants que les locaux actuels, et nous envisageons la création d'un restaurant dans la salle St-Nicolas, la partie cuisine se situant au rez-de-chaussée dans l'ancien bâtiment.
- **Le Centre sportif:** pour une remise aux normes du Centre, certains travaux seront nécessaires, les premiers concerneront la partie électrique. Il y aura quelques travaux d'amélioration au niveau du bâtiment et des salles de sport, comme le parquet du squash, mais évidemment rien ne peut se faire avant d'avoir tous les papiers en main. Il faudra naturellement trouver une personne ou un couple qui pourra s'occuper en permanence des locaux. Ce projet intercommunal sera un très gros poste du budget 2012 de la Commune de Sergy.

### RAPPEL

**Sécurité: ATTENTION! La rue de la Charrière est à sens unique. Il est interdit d'y accéder par la route de Thoiry (sens interdit)**

*Les artisans de Sergy***ASERMETAL  
Michaël Martinez**

asermetal@gmail.com  
Tél. 04 50 28 83 79 mob 06 24 91 30 29  
Rue de l'Église 61 - 01630 SERGY

**M**ichaël Martinez est arrivé à Sergy il y a environ quatre ans. Il vient de la région parisienne avec un crochet par Bellegarde. Depuis quatre mois il a monté sa petite entreprise de ferronnerie d'art, métallerie & serrurerie chez lui, en face du local des pompiers, à la rue de l'Église.

Curieusement pour le moment, ses clients sont situés soit sur Saint-Genis, soit sur Thoiry. Apparemment, il n'est pas encore très connu à Sergy, bien que la Mairie lui ait confié la réfection de quelques portes qui ont été endommagées à la salle de la Calame.



Au moment où nous l'avons interviewé, il était en plein travail sur une magnifique 'marquise' art-déco. Cela dit, Michaël ne fait pas que de la ferronnerie d'art, il travaille également l'inox, le vitrage, car il y a de plus en plus de garde-corps en verre, il aime également le thermo-laquage, et tout ce qui est moderne. Il a une formation en serrurerie et construction métallique.

Si vous avez besoin de garde-corps, d'escaliers, de rambarde, de pergola, de marquise, de véranda, de tout ce qui touche au métal, Michaël est la personne qu'il vous faut ! Afin de mieux vous rendre compte de ses réalisations, visitez son site Internet [www.asermetal.fr](http://www.asermetal.fr)

**Félicitations aux jeunes mariés...**

Amandine BERTIN et Aurélien HUE, le 26/08/11  
Sana BOUHAMLA et Anthony MERCIER, le 24/09/11  
Laurie-Anne GRANGIER et Marc GALLAND, le 08/10/11  
Maïko TAKAHASHI et Krisztian PETERS, le 10/10/11

**Nous souhaitons la bienvenue à...**

Kamil ABADI, le 22/06/11  
Emy BAILLY-MAITRE, le 18/07/11  
Clément Jean-Yves HARNIST, le 18/07/11  
Léna Rose DEFENDI, le 23/08/11  
Rédouane Saad MOUJTAHID, le 20/10/11

**Nos condoléances aux familles de...**

Jeanne MOINE, le 30/06/11  
Odette LAURENT, le 12/07/11  
Lucien BERNARD, le 2/11/11  
Mogens HVALKOF, le 22/10/11

en bref

**A noter****Horaires de la bibliothèque municipale**

- le lundi : de 16H30 à 18H30
- le jeudi : de 16H30 à 18H30

**L'heure du conte :****tous les premiers mercredis du mois**

- mercredi 7/12/2011 Contes de Noël, confection de décorations

**Nuisances sonores :**

Afin de respecter la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que les tondeuses et autres outillages motorisés ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables : de 8 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

# MAIRIE

## OFFRE D'EMPLOI

### LA COMMUNE DE SERGY RECRUTE UN AGENT TECHNIQUE

Poste à pourvoir le 01/12/2011

Population : 1900 habitants

Intitulé du poste : **AGENT POLYVALENT DU SERVICE TECHNIQUE**

#### PROFIL

- Permis B et C obligatoires
- Habilitation électrique et CACES 4<sup>e</sup> catégorie souhaités
- Aptitude à travailler en équipe et sens du service public (bon relationnel)
- Capacité à prendre des initiatives (autonomie et réactivité)
- Connaissances en espaces verts appréciée
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité

#### MISSION

- Entretien courant des véhicules (dont le chasse-neige et le tractopelle)
- Opération de déneigement et de sablage des routes
- Fauchage, élagage, tonte...
- Nettoyage de la voirie (balayeuse)

Sous la direction du responsable des Services techniques et au sein d'une équipe de trois personnes, l'agent devra également assurer l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux et du matériel (peinture, plomberie, maçonnerie, électricité, petits travaux divers...).

#### CONDITIONS D'EMBAUCHE

Temps de travail : complet

Durée : 35 heures

Recrutement : contrat déterminé d'un an avec possibilité d'intégrer la fonction publique territoriale.

#### Contact et informations complémentaires :

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser à :

**M. le Maire de Sergy**

Place de la Mairie - 01630 SERGY

Téléphone : 04 50 42 11 98 - e-mail : mairie@sergy.fr

## Urbanisme

Nous rappelons que toutes les constructions de plus de 2 m<sup>2</sup>  
**et** de plus de 2 m de haut doivent être déclarées en Mairie :

**moins de 20 m<sup>2</sup> :**

déclaration préalable de travaux à déposer en Mairie  
en 3 exemplaires (document cerfa téléchargeable sur Internet)

**plus de 20 m<sup>2</sup> :**

permis de construire à déposer en mairie en 5 exemplaires  
(document cerfa téléchargeable sur Internet)

## Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2012 peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2011, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes gens qui auront 18 ans au plus tard le 28/02/2012 doivent prendre contact avec la Mairie au plus tard le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard au 31 décembre 2011.

# Gazette du Conseil

#### Le 5 juillet 2011, le Conseil municipal a :

- VALIDÉ le plan de financement prévisionnel de l'ancienne auberge et des salles Saint-Nicolas
- CHOISI l'opérateur pour la construction des logements sociaux de l'ancienne auberge et des salles Saint-Nicolas
- CHOISI le maître d'œuvre pour les travaux de rénovation de l'ancienne auberge et des salles Saint-Nicolas
- SORTI les salles Saint-Nicolas du domaine public
- VALIDÉ le plan de financement prévisionnel pour l'extension n°2 de l'école (étage)
- CHOISI le maître d'œuvre pour l'extension n°2 de l'école (étage)
- CHOISI le maître d'œuvre pour la réfection du chemin de la montagne
- CHOISI le maître d'œuvre pour la sécurisation de l'avenue du Jura : tranche 1
- VALIDÉ l'avenant avec la société Bourg Traiteur
- AUTORISÉ le Maire à acquérir auprès des particuliers une partie des parcelles correspondant à la route forestière
- A TRANSFÉRÉ au SIEA la compétence «éclairage public»
- VALIDÉ la décision modificative n°3

#### Le 6 septembre 2011, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ l'acquisition de la parcelle C 2452
- AUTORISÉ l'acquisition de la parcelle C 435
- VALIDÉ une convention de mise à disposition de locaux pour la garderie périscolaire
- VALIDÉ le plan de financement pour la modernisation des coffrets électriques
- VALIDÉ une convention de mise à disposition temporaire d'une partie du domaine public à usage privé avec servitude
- CHOISI l'entreprise Eiffage pour les travaux d'aménagement du chemin de la montagne
- CHOISI la société concernant le contrat de maintenance pour l'entretien des centrale photovoltaïque

#### Le 4 octobre 2011, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ la vente du véhicule CTTE Renault pour un montant TTC de 1000 € à l'attention de Monsieur Pascal Catherine
- VALIDÉ la proposition de motion telle que proposée par la CCPG concernant le projet Varambon et Conflan
- VALIDÉ le contrat de déneigement avec l'entreprise M.A.P
- VALIDÉ la décision modificative n°4

#### Le 8 novembre 2011, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention pour une exploitation de vente et d'exploitation de bois par l'ONF
- VALIDÉ la modification du règlement de la salle des fêtes
- AUTORISÉ une subvention pour le paiement de la piscine de Chancy
- CONFIRMÉ les besoins d'un ITEP et d'un IME
- OUVERT un compte auprès du trésor public pour la vente d'électricité suite à l'installation de panneaux photovoltaïques
- DÉCIDÉ d'un cadeau de départ pour Yannick LARTIGUE
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition du hangar communal « chemin de Pail-laz » avec le Comité des fêtes, l'Amicale des pompiers et le Sou des écoles
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer une promesse de vente concernant le centre sportif
- VALIDÉ des travaux d'électricité concernant le Centre sportif
- VOTÉ un taux de 5 % concernant la taxe d'aménagement (remplace la TLE)

**Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)**

# Rencontre

avec Roger Delachenal



**R**oger est né d'une famille de gessiens depuis plus de dix générations, il nous arrive de Collonges-Fort-l'Écluse et a atterri à Sergy suite à des circonstances tragiques. La mère de sa fille de huit ans, qui habitait Sergy, s'est tuée dans un accident de voiture. Roger a alors décidé de venir habiter à Sergy afin que sa fille n'ait pas à subir le deuxième traumatisme d'un déménagement et la perte de ses petites amies.

Ce malheur lui a néanmoins permis de découvrir, grâce à ses voisins des 'Peupliers', un village de gens fantastiques, qui ont su l'aider et avec lesquels il a pu surmonter une grande partie de sa peine. Roger appelle Sergy "le village de Gaulois où l'on se serre tous les coudes" !

Au départ, c'est sous la précédente Municipalité que Bernadette Telle, madame le Maire, avec Liliane Moine, ont initié le Comité des fêtes, dans le but de rassembler les associations pour organiser des actions en commun. Cela a pris un certain temps pour qu'enfin la 'sauce prenne' !

Le comité actuel a été mis en place il y a deux ans, et la prochaine assemblée générale aura lieu au printemps 2012. Roger tient à préciser que le comité est prêt à accueillir toutes les personnes qui seraient intéressées à participer, à amener de nouvelles idées, voire à prendre des postes à responsabilité au sein de ce comité, car le Président avoue commencer à s'essouffler (bien qu'il continue à ne pas manquer d'air, rassurez-vous...).

Le Comité des fêtes se compose de :

**Roger Delachenal** - Président  
**Manu Arufat** - Président-adjoint  
**Françoise Chappuis** - Secrétaire  
**Françoise Bertrand** - Secrétaire-adjointe  
**Catherine Jarnier** - Trésorière  
**René Dubois** - Trésorier-adjoint  
**Serge Marquis** dit 'queque' - Trésorier-adjoint

Heureusement, insiste Roger, nous sommes aidés par des associations comme l'Amicale des pompiers et quelques autres, qui nous aident avec du matériel, des coups de main, merci à Gilles, Olivier, Fred, pour ne pas les nommer !

Lors des réunions, on travaille naturellement sur les actions qui se retrouvent chaque année, chacun peut proposer de nouvelles animations.

Nous avons donc organisé le premier marché de Noël devant la salle Saint-Nicolas, en plein air, avec la participation de toutes les associations, les jeunes vendaient la raclette 'à la part', les pompiers avaient fait le 'vin chaud', chacun y est allé de sa spécialité.

Par la suite, le comité a lancé les soirées 'tartiflette', il y en a déjà eu quatre, nous avons inauguré en septembre 2010 les baptêmes de l'air en hélicoptère et renouvelé l'expérience cette année, également au mois de septembre.

Nous faisons aussi de l'affichage dans le village pour certaines manifestations comme l'exposition du Crêt des arts par exemple, et nous pouvons prêter du matériel aux associations qui en auraient besoin.

Dans le cadre du Sou des écoles auquel je participais en tant que parent d'élève, j'avais contribué à lancer la foire aux plantons. L'année dernière, je m'étais retiré pour des raisons personnelles, cette année le Comité des fêtes a repris exceptionnellement cette manifestation.



Le Roger du Comité !

**"Sergy le village de Gaulois où l'on se serre tous les coudes !"**

Le Comité des fêtes faisait également partie du Téléthon à ses débuts alors qu'il était encore sous la houlette de Pierre Collet. Pour diverses raisons et bien que nous nous rendions compte qu'il y aurait besoin d'une reprise en main de cette manifestation dans notre commune, nous avons dû prendre la décision de nous en éloigner. Cela dit, si d'autres associations et quelques particuliers souhaitent s'investir dans une telle manifestation en 2012, il est évident que le Comité des fêtes serait partie prenante. On pourrait même envisager une première réunion publique avant l'été pour mettre sur pied une opération. N'oublions pas que le Comité des fêtes avait organisé avec la Municipalité, Françoise Jouve et plusieurs associations de Sergy, le loto en faveur des sinistrés d'Haïti qui a rapporté presque 10'000 euros.

Même si nous ne courrons pas après les subventions, nous ne souhaitons pas pour autant ne faire que du 'social'. Nos comptes sont donc positifs sans être ostentatoires.

Il serait cependant important que d'autres personnes que les 200 habitués des manifestations à Sergy, viennent participer aux événements festifs qui sont régulièrement programmés par les associations de notre commune. Ces manifestations sont importantes pour la cohésion de notre village et pour éviter à Sergy de n'être qu'un village dortoir.